

Atelier : Comment peser sur les politiques publiques en matière de déplacements actifs

Samedi 24 mars 2018, Patronage Laïc Guérin
dans le cadre de l'Assemblée Générale de Brest à Pied et à Vélo (BaPaV)
15h45 – 16h45

En présence de Yann-Fañch Kerneis (Y-F K) , Conseiller métropolitain en charge des Déplacements Actifs, et adjoint au maire de Plouzané

Animatrice : Amélie Dumoulin (A.D), coordinatrice de BaPaV

1. *Bref rappel des relations entre BaPaV et Brest métropole (BM) lors de l'année 2017 (A.D.) :*

BaPaV a transmis à BM fin 2016/début 2017 les résultats d'une enquête auprès de ses adhérent.e.s concernant les aménagements cyclables qu'ils souhaiteraient voir créer. BM y a répondu lors de deux réunions d'avril et juin 2017. Des sas vélo ont été créés, quelques double-sens cyclables. D'autres demandes ont été écartées, pour des raisons politiques et/ou budgétaires.

BaPaV a également participé à la concertation sur les aménagements piétons dans les quartiers de Saint Pierre et Lambézellec, et a suivi les échanges concernant Gouesnou. BaPaV a également contribué à la consultation sur le Plan Piéton.

2. *Bref rappel des documents importants en matière d'urbanisme et de déplacements (Y-F Kerneis)*

- **Les documents obligatoires** (que la Métropole se doit d'avoir, selon des directives nationales) :
 - **Le doc de référence : le PLU facteur 4 (inclut le plan climat)**
 - c'est dans ce document que se jouera la question du contournement de Brest influant sur la Vallée du Restic, par exemple
 - **Le SCOT - Schéma de Cohérence Territorial :**
 - objectif : harmoniser les politiques en matière d'urbanisme de déplacement au niveau régional ; il donne simplement les grands principes et les grandes orientations.
 - en particulier, le « dossier de voirie d'agglomération » doit respecter ce SCOT
 - ce souci d'harmonisation pourrait également aider à éviter les paradoxes existants : par ex. dans certaines communautés de communes, il y a des réflexions sur la préservation de terres agricoles tout en continuant le développement de zones commerciales/artisanales (exemple : zone de Kerhuel)
 - **C'est souvent sur ces documents de fond qu'il y a litiges ; il est important de participer à ces concertations pour faire entendre la voix des usagers**
 - **Le Plan Climat**
 - le Plan climat énergie territoriale intégrera les problématiques liées à la qualité de l'air et deviendra le Plan climat air et énergie territorial (PCAET) en 2018.

- le prochain document de fond sur lequel il est encore possible d'agir : le lancement du 2ème plan climat se fera lors du Conseil de métropole fin mars ; il y aura des réunions de concertation, mais ce n'est pas encore publié.
- **Les documents spécifiques à Brest métropole :**
 - **Schéma directeur vélo** : le premier en 2010 ;
 - Il a été convenu avec le nouveau Vice président en charge des déplacements Yohan Nedelec de faire un bilan/état des lieux sur le schéma directeur vélo, avec comme objectif un nouveau document d'ici l'été 2019; une concertation aura donc lieu après l'été.
 - **Plan Piéton**
 - Réunion prévue le 20 avril entre services Voirie et Déplacements
 - le Plan Piéton sera soumis au Conseil de métropole du mois de juin
 - A noter : dispositif anti stationnement en place bas de la rue de Siam
- **La Délégation de Service Publics Transports**
 - Actuellement le délégataire est Keolis
 - le renouvellement de cette délégation est lancé, avec un appel à candidatures en cours
 - la DSP s'appelle maintenant DSP Mobilités Durables
 - souhait de la métropole : service de location vélo soit inclus ; espère développer la location de VAE
 - Information BaPaV(AD) : « nous avons échangé avec deux candidats : TransDev et Keolis. Outre nos recommandations globales (basées sur les Livres Blancs pour la marche et pour le vélo produits par l'association en 2014), nous avons insisté sur l'éducation à la mobilité, à laquelle participe notre activité de vélo-école et les animations en milieu scolaire et à l'entreprise. »
 - Y-F K mentionne l'existence d'une **Commission Consultative des Services Publics Locaux**, organe de consultation où BaPaV pourrait siéger si nous sommes intéressés (demande à faire par courrier pour siéger lors de la prochaine mandature).

3. Discussions :

- Retours de plusieurs participant.e.s sur le **stationnement Bas de Siam** :
 - « il y en a toujours ! Les voitures se garent derrière le dispositif anti-stationnement, ce qui me force à aller sur les rails du tram »
 - Y-F K : « utilisez l'outil en ligne « signalez-nous un probleme »
 - les participant.e.s : « déjà fait, pas de réponse ; qui est derrière cette adresse ? »
 - Y-F-K : continuez et accompagnez d'un mail au service déplacements deplacements@brest-metropole.fr
- Intervention de William (co-président BaPaV, membre de la commission aménagements cyclables de BaPaV) sur le Schéma Directeur Vélo :
 - « **il n'y a pas assez de fonds : 60 000€ n'est pas assez** ; 5 consignes à vélo à la gare – une très bonne initiative d'ailleurs – coûtent déjà 10 000 euros»
 - Y-F K : ne pas oublier le budget proximité > relancer les maires de quartiers ; ex : piste cyclable réalisée à Plouzané sur le budget proximité

- Retour sur le **Baromètre Cyclable et le point noir du Boulevard Montaigne** :
Y-F K : cela doit concerner le bas du boulevard Montaigne, qui est en fait la rue Paul Doumer ; en discussion, pour le prochain mandat : projet Transport en Commun en Site Propre (Bus à Haut Niveau de Service, comme la ligne 1, ou deuxième ligne de Tram) à partir de Place Albert 1^{er}, soit vers Léon Blum/Lambézellec, soit vers Bellevue ; si le projet retenu est vers Léon Blum/Lambézellec, cela devrait avoir des conséquences positives sur les déplacements actifs
- Intervention d'un participant : « **sur les 4 derniers gros travaux de voirie, dont Général Paulet, Albert Louppe, rue Pierre Loti : il n'y a pas d'aménagements cyclables** »
 - éclaircissement d'Amélie : sur Pierre Loti, nous avons demandé un aménagement cyclable ; on nous a répondu que le fait qu'il y avait une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (la ligne 1) faisait qu'il n'y avait plus de place ; cependant il y a du stationnement automobile sur les deux côtés de la rue, qu'il faudrait supprimer pour faire de la place pour une piste cyclable
 - Y-F K : Il faut aller dans les réunions de quartier, car il n'y a pas assez de représentation des cyclistes.
- Intervention de Y-F K sur l'**Enquête Ménages Déplacements sur le Pays de Brest**: résultats en cours de traitement ; on va savoir ce que les gens voudront en termes de déplacement
- Intervention d'AD : **nous regrettons que la concertation annoncée sur le Plan Piéton soit une consultation et non pas une concertation**
 - YFK : BaPaV a publiquement présenté ses propositions lors du forum Climat Déclat, et nous a communiqué ses propositions finales en début d'année.
- Intervention de Philippe (administrateur BaPaV, habitant du Relecq), sur la **consultation organisée par le Relecq sur les questions de déplacement**
 - des groupes de travail séparés sont constitués sur les thèmes « Déplacements doux », « Véhicules motorisés », « Signalisation » ; BaPaV a demandé à être intégré à tous les groupes de travail pour essayer d'éviter le phénomène de « chacun voit le problème par le bout de sa lorgnette » ; pas facile car il faut être habitant du Relecq et cela fait beaucoup de réunions